

## Appel à candidatures pour la labellisation de séminaires de formation doctorale dans le cadre du Parcours doctoral national en santé travail

### UN PARCOURS DOCTORAL NATIONAL EN SANTE TRAVAIL (PDNST)

Créé en 2016, le Parcours doctoral national en Santé Travail a été inscrit dans le **troisième Plan Santé Travail** (2016-2020), au titre de l'action 3.14 de l'objectif 10 relatif aux enjeux de « Connaissances, données et recherche » et visant à la structuration de réseaux et de coordination des données, des acteurs et des programmes de recherche.

La Santé des travailleurs peut être influencée par de nombreux déterminants : l'exposition à certains agents potentiellement nocifs de l'environnement de travail, mais aussi les conditions du travail réel et les modalités d'organisation conduisant à ces expositions : le poste de travail, l'entreprise ou la société. **La recherche en Santé au Travail concerne ainsi de nombreuses disciplines (médecine du travail, histoire, épidémiologie, toxicologie, ergonomie, droit, sociologie, sciences économiques, psychologie, sciences de gestion, ...)** et le plus souvent plusieurs de manière combinée.

Le Parcours doctoral national en Santé Travail vise à faciliter la formation pluridisciplinaire des doctorants et à développer leur pratique **interdisciplinaire**, pour aboutir à terme à l'émergence d'une communauté de professionnels et de chercheurs partageant une culture commune en santé travail comme composante majeure de la santé publique. L'objectif 6 du PST 3 entend en effet favoriser la transversalité santé travail – santé publique. Cet objectif de soutien à la recherche en Santé Travail s'inscrit également dans le cadre du Plan stratégique de l'Inserm 2020 dont l'objectif 5 vise la "Mise en place d'un Plan de recherche en santé publique" dont l'un des 4 axes est "Interactions santé, travail, environnement".

Dans cette optique, les doctorants soutenus par le Parcours doctoral suivent des **séminaires de formation en santé travail complémentaires à la formation délivrée par leur école doctorale et labellisés par le Parcours doctoral national en Santé Travail**. Ceci permet une ouverture vers d'autres disciplines et inscrit la santé au travail dans une perspective de santé publique. Le Parcours doctoral encourage également les doctorants à effectuer un séjour de recherche dans un laboratoire extérieur au laboratoire d'accueil, notamment à l'étranger.

### Le programme du Parcours doctoral national en santé travail

Les étudiants sélectionnés par le Conseil Scientifique du Parcours doctoral national en santé travail seront bénéficiaires de :

- un **contrat doctoral d'une durée de 3 ans** : chaque année, le Parcours doctoral attribue des contrats doctoraux sur concours (voir formulaire d'inscription en ligne sur le site <http://www.ehesp.fr/recherche/doctorat/parcours-doctoral-national-en-sante-travail/>)
- une offre de **formation complémentaire en santé travail** : les doctorants bénéficient pour cela d'une **bourse d'aide à la mobilité**, qui leur permet de se déplacer sur le lieu de la formation et d'y séjourner ;
- une aide pour un **séjour national ou international** : les doctorants sont encouragés à effectuer, durant leur thèse, un séjour de recherche dans un autre laboratoire que celui où se déroule leur thèse, notamment à l'étranger. Ils peuvent bénéficier pour cela d'une **bourse forfaitaire d'aide à la mobilité** spécifique qui leur permet de faire un séjour de recherche dans un laboratoire extérieur, ou de suivre une école d'été à l'étranger
- des **échanges avec les pairs** : dans le cadre du Parcours doctoral, les doctorants rencontrent d'autres doctorants ainsi que des professeurs et chercheurs dans des disciplines similaires ou complémentaires de leur spécialité ; ceux qui le souhaitent pourront participer aux Rencontres scientifiques organisées par l'EHESP dans le cadre du Réseau doctoral en Santé Publique.

**Les doctorants bénéficiant d'un contrat doctoral dans le cadre du PDNST suivent les obligations de leur école doctorale.** Ils mènent leur projet de recherche au sein de leur laboratoire d'accueil et suivent les formations de leur école doctorale.

Les doctorants du Parcours doctoral en Santé Travail doivent en outre suivre **des séminaires de formation** complémentaire à ceux proposés dans leur Ecole Doctorale, **labellisés par le Conseil scientifique du Parcours doctoral national en santé travail, en vue de valider 15 crédits de formation dont 9 au moins en dehors de leur domaine disciplinaire ou en suivant des manifestations interdisciplinaires.**

Pour ce faire le Conseil Scientifique du Parcours lance un **appel à candidature pour la labellisation de séminaires**, pouvant être proposés aux doctorants du PDNST, et pour lesquels la participation des doctorants inscrits au Parcours sera prise en charge.

Le cas échéant, les pré requis devront être clairement affichés.

### **Procédure de candidature**

Les séminaires peuvent être de tout champ disciplinaire concernant la Santé au Travail comme indiqué en préambule. Il n'y a pas de durée requise. Néanmoins le barème de validation des crédits sera le suivant : 1 jour = 1 crédit, 2 jours = 1.5, 3 jours = 2, 4 jours = 2.5 et 5 jours = 3.

La proposition de séminaire doit être faite selon la fiche jointe.

La liste des séminaires sera mise en ligne sur le site du PDNST :

<http://www.ehesp.fr/recherche/doctorat/parcours-doctoral-national-en-sante-travail/>

### ***Critères de sélection des séminaires :***

1. Qualité méthodologique et caractère interdisciplinaire du séminaire proposé
2. Qualité de l'équipe proposante et des intervenants
3. Adéquation du contenu avec les compétences utiles dans le cursus des doctorants
4. Caractère innovant du séminaire par rapport aux enjeux de santé travail, et dans une perspective santé publique
5. Niveau académique au moins de Master 2.

Nota : Le nombre de doctorants pouvant être pris en charge par le Parcours doctoral national en Santé Travail ne pourra être élevé. Il est donc recommandé que le séminaire de formation doctorale proposé pour labellisation soit également ouvert à d'autres doctorants.

## Fiche de proposition d'un séminaire doctoral

<b>Titre du séminaire</b>	
<b>Intervenants</b> (préciser le(s) coordinateur(s))	
<b>Discipline(s) utilisée(s)</b>	EPIDEMIOLOGIE <input type="checkbox"/> TOXICOLOGIE <input type="checkbox"/> EXPOLOGIE <input type="checkbox"/> ERGONOMIE <input type="checkbox"/> DROIT <input type="checkbox"/> HISTOIRE <input type="checkbox"/> SOCIOLOGIE <input type="checkbox"/> PSYCHOLOGIE <input type="checkbox"/> SCIENCE POLITIQUE <input type="checkbox"/> SCIENCES DE GESTION <input type="checkbox"/> AUTRES (précisez) : .....
<b>Dates</b>	.../.../20.. au .../.../20.... (indiquer jours ou semaine)
<b>Durée</b>	..... jours
<b>Crédits</b>	
<b>Présentation du séminaire (15 lignes max)</b>	
<b>Pré-requis</b> (le cas échéant)	
<b>Compétences visées</b>	
<b>Programme du séminaire</b>	(joindre un fichier attaché : intitulé des séquences et intervenants)
<b>Modalités pédagogiques</b>	TRAVAIL INDIVIDUEL <input type="checkbox"/> EXPOSES ET DEBATS <input type="checkbox"/> ETUDES DE CAS, SIMULATIONS <input type="checkbox"/> PROJECT-BASED LEARNING <input type="checkbox"/> PROBLEM-BASED LEARNING <input type="checkbox"/> ATELIERS D'ANALYSE RÉFLEXIVE <input type="checkbox"/> COLLOQUES, SEMINAIRES, CONFERENCES <input type="checkbox"/> IMMERSIONS PROFESSIONNELLES <input type="checkbox"/> USAGES DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION <input type="checkbox"/> AUTRES (expliciter):
<b>Lieu(x)</b>	
<b>Bibliographie (5 ref max)</b>	